

■ **TSA Telecom S.A.**, succursale à Marin-Epagnier, installation, exploitation, location et maintenance d'appareils et de systèmes dans les domaines des télécommunications, etc. (FOSC du 25.07.2001, p. 5729). Les pouvoirs de Pilloud Gérard sont radiés. Guglielmazzi Luigi, Regli Pierre-Alain et Sauer Alain continuent à signer collectivement à deux, mais désormais sans autre restriction. Signature collective à deux de Grandjean René, de Buttes, à Cugy (VD).

Journal no 454 du 18.02.2003  
(00876942 / CH-645.1.001.664-5)